

# BEI

## ***DÉCLARATION DU GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA BEI***

Tout d'abord, je tiens à remercier le personnel et la direction de la BERD pour l'organisation de cette Assemblée annuelle en dépit des conditions très défavorables que nous a imposées la pandémie. Non seulement vous avez réussi à maintenir les activités de la Banque pendant le confinement, mais vous les avez même intensifiées par l'introduction de fonds de solidarité destinés à soutenir les économies durement frappées par la crise économique. En outre, vous avez organisé cette assemblée sous une nouvelle forme, ce qui a soulevé des défis techniques, logistiques et légaux. Vous êtes parvenus à surmonter toutes ces difficultés et j'aimerais remercier tout le personnel et la direction de la BERD pour leur excellent travail au cours des semaines et des mois écoulés. Félicitations pour la mise en œuvre réussie de vos activités jusqu'à présent et pour l'organisation de cette assemblée !

En ce qui concerne l'importante discussion dans le cadre de la table ronde sur les futures options stratégiques de la BERD, nous reconnaissons les mérites du modèle opérationnel de la BERD et les résultats significatifs obtenus jusqu'à maintenant concernant la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique 2016-20. Je soutiens le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 mais j'aimerais faire les commentaires suivants :

Premièrement, nous ne devrions pas oublier le mandat de la BERD concernant la transition. Le succès de la BERD repose la grande attention qu'elle porte au secteur privé pour la mobilisation de financements privés. Le mandat de la Banque, qui consiste à appuyer la transition vers des économies de marché modernes et viables, reste pleinement pertinent. Il permet à la Banque de jouer un rôle particulier dans le système des IFI. La transition, c'est autre chose que le développement. Elle accompagne parfois le développement, mais pas nécessairement dans tous les cas, comme nous pouvons le constater dans les pays d'opérations qui ne sont pas des pays en développement.

Deuxièmement, dans le contexte de ce mandat de transition, la BEI, en tant qu'actionnaire, soutient l'intensification et le renforcement des activités dans les pays d'opérations actuels de la BERD, dans les limites de sa viabilité financière. Nous avons appuyé au sein du Conseil d'administration les fonds de solidarité pour lutter contre la COVID-19 et nous sommes favorables à l'accent mis par le CSC 2021-25 sur les pays d'opérations actuels de la BERD plutôt que sur l'expansion vers de nouvelles régions. Dans la situation dramatique à laquelle nous sommes confrontés, la décision de reporter à 2022 ou même à 2023 la discussion sur une expansion vers de nouvelles régions était bien inspirée. L'évolution de la crise économique est imprévisible et, pendant plusieurs années, l'appui doit se concentrer sur nos pays d'opérations actuels.

Troisièmement, la Banque doit conserver sa solidité financière, ce qui exige de renouer avec la rentabilité. Les ajustements de la valorisation du portefeuille de participations et les dépréciations de prêts se sont atténués depuis le pic de la crise et la Banque prédit un retour à la rentabilité en 2021. Ce retour à la rentabilité sera essentiel pour développer l'activité de prêts de la BERD.

Enfin, j'aimerais encourager la BERD à se montrer ambitieuse dans la lutte contre le changement climatique. Au-delà de la crise de la COVID-19, le changement climatique restera un des principaux thèmes politiques. Nous nous réjouissons de l'ambition de la BERD en matière de financements climatiques, et de l'approbation par le Conseil d'administration de la nouvelle politique de transition vers une économie verte (TEV) cet été 2020. Le Cadre stratégique et capitalistique propose aussi la bonne approche et nous sommes satisfaits de l'objectif de 50 % prévu dans ce document. Les IFI jouent un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique et la BERD a clairement exprimé qu'elle soutient ces efforts. Mais je souhaite encourager la BERD à se montrer encore plus ambitieuse, pour mieux aligner sa politique sur celles d'autres IFI – et notamment sur l'Accord de Paris à l'avenir.